



Communiqué de presse

Paris, le 13 janvier 2020

Nice, capitale du tourisme de riviera, candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et M. Franck Riester, ministre de la Culture, annoncent la candidature de « Nice, capitale du tourisme de riviera » à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est à Nice qu'est apparu, à la fin du XVIII^e siècle, un nouveau type d'urbanisme destiné à la villégiature d'hiver, puis, dans un second temps, au tourisme d'été. Sur un site exceptionnel, entre mer et montagne, s'est constituée, à partir d'un noyau urbain préexistant, une ville nouvelle et cosmopolite dont le développement a été, entre 1760 et 1960, déterminé par la fonction de villégiature.

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le succès international de Nice a inspiré l'aménagement d'établissements similaires le long des côtes présentant des caractéristiques de relief et de climat comparables. Nice, en raison de son échelle urbaine et de la diversité des strates de patrimoine qu'elle comporte, constitue le modèle de référence de ville de riviera.

Cette candidature sera examinée par le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO lors de sa session de juillet 2021.

« Avec la candidature de Nice, capitale du tourisme de riviera, c'est le modèle de développement culturel, patrimonial et touristique de la France qui est ainsi mis en valeur. L'inscription de Nice au patrimoine mondial de l'UNESCO renforcera l'attractivité et le rayonnement culturel de tous les territoires français » a déclaré Jean-Yves Le Drian.

« Le dossier de Nice, que nous avons décidé de défendre cette année, est profondément original. Il s'agit de reconnaître la valeur patrimoniale d'un type d'urbanisme inédit : cosmopolite et orienté vers les loisirs. Ce qui s'est joué à Nice à partir de la fin du XVIII^e siècle, c'est l'invention d'une part importante de notre modernité » a déclaré Franck Riester.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
cecile.holstein@culture.gouv.fr
01 40 15 87 56

Contact

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Direction de la Communication et de la Presse
presse.dcp@diplomatie.gouv.fr